



le 04/05/2017

# Perspectives pour La Cigogne

Rappelons avant toute chose qu'une Monnaie d'échange souvent qualifiée de "complémentaire" doit servir à faciliter (comme son nom l'indique) les échanges et en plus garantir impérativement la non spéculation.

Partant de ce principe, les objectifs fixés devront être prioritairement orientés dans ce domaine.

- On échange des services rendus par des prestataires de services ;
- On échange des produits et des biens destinés à la revente ;
- On échange des produits et des bien fabriqués ;

Etc...

Et pour faciliter les échanges nous avons inventé une monnaie papier que nous avons dénommé "La Cigogne".

Alors... pour nous permettre enfin de démarrer , Il faut arrêter d'en parler et faire, avec nos limites certes, mais aussi avec nos possibilités.

Mais comment allons nous faire ? me direz-vous.

A mon avis il s'agira

- de lister les prestataires de services, les commerçants, les producteurs qui ont été démarchés.
- d'établir des listes de commerces, de prestataires, de producteurs, d'agriculteurs... à contacter
- de les démarcher systématiquement, de les relancer par l'intermédiaire de notre permanent, de notre stagiaire, des bénévoles volontaires
- d'organiser, à intervalles réguliers (1x par trimestre par exemple) des rencontres avec les partenaires et les utilisateurs sous forme de marchés d'échanges.
- de participer à des événements (fête des associations, fête des rues.) pour expliquer, communiquer et faire connaître notre initiative..
- d'animer régulièrement des émissions à Radio MNE.
- de signaler notre démarche, nos initiatives dans l'Echo des Alternatives.



Pour permettre que cela fonctionne, il s'agira effectivement de disposer de billets permettant de réaliser les échanges en question. Rappelons à ce sujet que les billets devront correspondre aux produits ou marchandises des prestataires destinés à être mis en vente et/ou en service.

L'impression de ces billets aura évidemment un coût et en attendant d'éventuelles subventions des collectivités, rien ne devant empêcher celles et ceux qui participeront à l'aventure (en qualité de partenaires ou d'utilisateurs) de faire des avances financières de 50,100,200 , 300 euros qui serviront dans un premiers temps à payer les frais d'impression et qui donneront lieu à des reversements en "Cigogne" correspondant partiellement ou totalement aux avances en question, la différence éventuelle pouvant être considérée comme don déductible fiscalement.

Cette initiative nous permettrait de démarrer mais ne devrait pas nous empêcher de solliciter des collectivités sensibles à cette démarche et d'effectuer régulièrement et systématiquement des recherches (auprès de fondations par exemple) pour obtenir des aides.

Par ailleurs, il me semble important de créer du lien et du sens, de se mettre en réseau avec d'autres expériences telles que....

- le Stück de Strasbourg
- le Radis d'Ungersheim
- le Bon Netz Bon de Bâle

et surtout

- le SOL au niveau national.

En fait les perspectives sont multiples et ne sont pas limitatives mais il me semble impératif de commencer par un bout de provoquer l'intérêt et comme déjà annoncé de FAIRE.

Roger Winterhalter